

L'Europe forteresse, ou comment se tromper d'ennemi

Marianne Prévost,
sociologue à la
fédération des
maisons
médicales.

.....

Depuis quelques années, l'Europe ne se veut plus terre d'accueil, mais bien forteresse imprenable. De restrictions en expulsions, elle en vient à ne plus même vouloir entendre la voix de ceux qui viennent chercher asile : à Melilla, un mur de barbelés se dresse entre l'Europe et l'Afrique, et nous avons tous en tête les visages de ces hommes et de ces femmes envoyés mourir dans le désert¹. Des enfants sont détenus en centres fermés, ici, chez nous. L'indignation flotte bien sûr, mais elle ne crie pas bien fort et ne rallie pas les foules. Même chez les progressistes, la réflexion hésite devant le mur d'un certain réel : peut-on à la fois descendre dans la rue pour dire non au nouveau « pacte entre les générations », et partager avec d'autres un gâteau toujours plus restreint ? L'Europe peut-elle accueillir toute la misère du monde ? Ne risque-t-elle pas, faute de mesures – fermes mais justes – d'être envahie bientôt par des cohortes affamées et insatiables, tricheuses bien souvent (vrais ou faux réfugiés ?), dangereuses peut-être ? Depuis quelques années, ces questions surgissent très rapidement dans tous les débats relatifs à l'accueil des réfugiés. On pourrait même dire qu'elles structurent ce débat. Le propos de cet article est d'ouvrir d'autres pistes de réflexion en questionnant certaines pseudo-évidences qui tendent à baliser indûment la réflexion en matière d'asile.

.....

(1) Bernard Hengchen, « Réfugiés et demandeurs d'asile en Belgique », in Travailler le Social, 2002 Revue trimestrielle du MRAX.

(2) Demba Moussa Dembélé, « Les masques africains de M. Anthony Blair », Le Monde Diplomatique novembre 2005

Mots clefs : asile, immigration, précarité.

L'Europe peut-elle accueillir « toute la misère du monde » ?

Non bien sûr ! la réponse est facile – et la question mal posée : si la misère est immense, le monde est grand ! Ainsi, les pays en voie de développement accueillent plus de 70 % des réfugiés du monde, estimés à environ cinquante millions. Le nombre de réfugiés accueillis en Belgique (moins de 40.000 au 1^{er} janvier 2002) représentait à cette date à peine 0,03 % des réfugiés du monde et 1,4 % des réfugiés vivant en Europe².

« Les chiffres sont donc loin de confirmer l'idée selon laquelle l'Europe se trouve menacée de devoir « accueillir toute la misère du monde » ; ils montrent au contraire que ce sont souvent les pays les plus miséreux qui doivent faire face, certes avec le soutien du Haut Commissariat aux réfugiés, aux contingents les plus importants de personnes déplacées »².

Cela étant, n'est-il pas réaliste de prévoir un afflux croissant, inéluctable et sans fin, de ceux qui cherchent asile ? Autrement dit, le monde futur donnera-t-il envie à tous ces réfugiés potentiels de rester chez eux ?

D'où viennent-ils, au fond, pourquoi choisissent-ils l'exil ?

Notons tout d'abord que les fluctuations dans les demandes d'asiles sont importantes. La Belgique par exemple a connu un nombre faible de demandeurs d'asile dans les années 80, puis une augmentation constante entre 1981 et 1993, une forte diminution jusqu'en 1997 ; les chiffres explosent en 1998, suivis d'une nouvelle chute au début de l'année 2001, et d'une tendance à la diminution pour les derniers mois de 2001 et les premiers mois de 2002²...

Les mouvements observés ne sont pas univoques : en effet, dans les cas de conflits armés, la pacification amène une proportion non négligeable de retours. En 1999, les retours vont jusqu'à 25 % en Ex-Yougoslavie, Afrique de

l'Ouest, Afrique centrale et Afghanistan ; ils sont encore plus nombreux en 2003. La majorité des flux de retours sont internes aux pays défavorisés et concernent des pays proches, frontaliers pour la plupart.

Loin d'être le fruit du hasard, les flux de réfugiés sont liés à des contextes historiques, géopolitiques bien précis. Retraçons brièvement quelques étapes du passé, qui pourront peut-être éclairer le présent, et soutenir la réflexion sur l'avenir.

- Dans les années 60-70, les réfugiés des pays en voie de développement étaient en majorité issus de guerres anticoloniales. Ils trouvaient le plus souvent refuge auprès d'autres pays en voie de développement, assistés par une aide internationale – non exempte d'arrière-pensées : à cette époque, les pays occidentaux souhaitaient garder, ou nouer, de bonnes relations avec les pays en voie de développement, remparts non négligeables contre le communisme dont il s'agissait de freiner l'extension ;
- Dans les années 60, fin des guerres anticoloniales. A partir de cette époque, les mouvements de réfugiés sont plutôt liés à de nouvelles formes de conflits armés - conflits dans lesquels les gouvernements locaux, ou leurs opposants, cherchent parfois à mobiliser la population sur des axes xénophobes et racistes, ou encore religieux – avec le support bienveillant mais discret de certaines puissances occidentales. Les réfugiés issus de ces conflits sont moins bien accueillis dans les pays voisins : ceux-ci ne sont plus à l'heure d'une solidarité vis-à-vis des luttes anti-coloniales, et ils craignent l'extension des troubles chez eux ;
- Progressivement, l'aide internationale décline. Il faut dire que la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement de l'Union des républiques socialistes soviétiques ont mis fin à la guerre froide ; dès lors les pays occidentaux sont moins mobilisés qu'auparavant par la lutte contre le communisme.

- Depuis les années 1990, la plupart des réfugiés viennent d'Afghanistan, d'Irak, de Yougoslavie, du Sri Lanka, du Zimbabwe, de Roumanie, du Kosovo, du Congo, de Turquie, du Pakistan, du Rwanda, d'Iran, d'Irak... soit des pays traversant de graves crises politiques, sociales, économiques, ou (et) ravagés par des conflits armés.

L'Europe est-elle assaillie pour autant ? Non : beaucoup de personnes sont déplacées dans leur propre pays : plus de 90 % des réfugiés irakiens, environ 60 % des réfugiés Afghans. La plupart cherchent asile dans un pays voisin, les pays d'accueil étant principalement l'Iran et le Pakistan dans le cadre du conflit afghan, l'Iran dans le cadre du conflit irakien, l'Inde pour le conflit au Sri Lanka – sans oublier les camps frontaliers.

Ce n'est donc clairement pas en Europe qu'aboutissent tous les réfugiés du monde – ni d'ailleurs toute la « misère » du monde (qu'elle soit économique ou politique).

Cela étant, est-il déraisonnable de supposer que dans le futur, le désir de fuir son pays persistera, voire augmentera dans de nombreuses parties du monde ? Pas du tout, si quelque chose ne change pas dans le monde : depuis les trente dernières années, les pays en voie de développement sont de plus en plus destabilisés, pour des raisons le plus souvent liées à des questions de géopolitique mondiale – derrière lesquelles se cachent de puissants intérêts économiques qui n'ont pas grand chose à voir avec le bien-être des populations décimées, quel que soit le discours qui masque ces intérêts. La guerre en Irak en est l'exemple le plus flagrant dans ces dernières années.

D'autres mécanismes sont à l'œuvre de manière moins visible : « l'environnement international intervient largement sur la détérioration des termes de l'échange et la fuite des capitaux, tandis que les pays du Nord dominent les institutions multilatérales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international dont les programmes d'ajustement structurels provoquent la dégradation des indicateurs

économiques et sociaux dans les pays du Sud – notamment via la diminution drastique imposée aux budgets des services publics (santé, éducation, etc.)².

(3) Jean Ziegler,
Les nouveaux
maîtres du
monde, et ceux
qui leur résistent,
xx.

De toutes façons, « toute la misère du monde » ne choisira pas l'exil : la plupart de ceux qui la subissent ne quitteront jamais leur pays. Ils survivront sans joie ou mourront sur place, tout simplement. Parce qu'ils n'ont pas les moyens de partir, parce qu'ils ont des racines inaltérables, parce qu'ils supportent la misère par mille autres moyens – la débrouille, la croyance, l'espoir... Ce qui est, au fond, surprenant, c'est le peu de gens qui émigrent par rapport aux situations dramatiques qui provoquent l'exil de certains, les plus chanceux...

Réfugiés politiques... vraiment ? Ou immigrants économiques ?

L'amalgame entre réfugiés politiques et économiques est fréquent. Cet amalgame est dangereux, en ce sens qu'il renforce la difficulté de réfléchir à l'asile proprement dit – en noyant cette problématique dans un ensemble beaucoup plus vaste, qui demande d'autres outils de réflexion^A. La Ligue des Droits de l'Homme reste ainsi attachée à établir cette distinction, qu'Andréa Rea², spécialiste de ces questions, estime lui aussi fondamentale : « L'immigration est un phénomène polymorphe regroupant des situations extrêmement diverses alors que l'asile est une institution spécifique relative aux personnes fuyant une persécution d'ordre politique et devant, dès lors, bénéficier d'une protection internationale »³.

L'amalgame s'est fait jusque dans les institutions, souligne cet auteur, et cela n'est peut-être pas innocent : « Auparavant, l'immigration relevait du ministère de l'Emploi alors que l'asile était de la compétence du ministère de la Justice. Aujourd'hui, ces deux matières sont de la compétence du ministre de l'Intérieur, ce qui d'une part, induit une criminalisation de l'étranger^B, et d'autre part, aboutit évidemment à la confusion entre asile et immigration. Plus que jamais, et spécialement

au sein des institutions européennes, ces deux concepts sont systématiquement associés dans les discours politiques. Cet amalgame est préjudiciable à l'asile dans la mesure où il se trouve dissout parmi les autres phénomènes migratoires. On aboutit dès lors à la situation actuelle où le statut de réfugié politique est de moins en moins octroyé, souvent en violation des principes de la Convention de Genève qui le régit. Le problème provient aussi d'une procédure d'asile belge désastreuse notamment en raison de sa longueur. Du coup, les demandeurs d'asile vivent de façon prolongée dans une situation de précarité qui les met à la merci de toutes sortes d'exploitations, au premier chef le travail au noir. Ils sont par la force des choses amalgamés à des immigrés économiques alors que leur situation est toute autre et relative à un danger de persécution politique »².

Mais, s'il faut souligner les dangers de l'amalgame entre réfugiés politiques et migrants économiques, on peut aussi reconnaître qu'il est hasardeux de dissocier totalement ces deux types d'exilés puisque les conflits géopolitiques sont enracinés dans de puissants enjeux économiques, et provoquent en retour des désastres économiques et sociaux qui suscitent bien légitimement l'espoir de survivre ailleurs. La plupart des démarches d'exil comportent dès lors un volet politique et un volet économique en interactions diverses.

Dans cette perspective, le terme de migration « économique » risquerait d'isoler un volet de situations beaucoup plus complexes que ne le laisserait entendre cette qualification, laissant dans l'ombre les liens existant entre l'économique et le politique – ou plutôt la soumission du politique à un ordre économique dicté par des instances « hors la loi » telles que l'Organisation mondiale du commerce⁵.

Par ailleurs, la claire distinction entre l'exil politique et la migration économique peut aussi servir un certain discours : « vrais » et « faux » réfugiés... l'adjectif n'est pas anodin : on n'est « vrai » que si les raisons de l'exil ressortent de la Convention de Genève. L'amalgame consiste ici à confondre un dispositif d'accueil et la cause de l'exil. Ils trichent, ils mentent, ils sont faux, ils ont peut-être volé des papiers,...

(A) Notons en passant que l'amalgame est une technique régulièrement utilisée pour brouiller les pistes : ce matin, le président Chirac préconisait de limiter les regroupements familiaux, dans le cadre des émeutes des banlieues françaises... voilà qui va changer les perspectives des jeunes de la troisième génération !

(B) Il y aurait beaucoup à dire sur l'amalgame entre criminalisation et étrangers...



le réfugié nous pose des questions humaines, éthiques et politiques face auxquelles il devrait toujours être inacceptable d'expulser ou de ne pas accueillir de manière digne. En ce sens, il n'y a pas de vrais et de faux réfugiés.

Un poids économique trop lourd pour l'Europe ?

Rappelons tout d'abord que le poids économique des

méritent-ils le respect, la compassion, la solidarité ? Une fois qualifiés de « faux », que peuvent-ils encore dire, qu'avons-nous à entendre de leurs souffrances, de leurs drames.

Enfin, ce qui vient encore compliquer la distinction entre les différentes catégories d'exilés, c'est qu'au bout du compte, ils finissent par se ressembler... le parcours des demandeurs d'asile est long, parfois très long, compliqué, plein d'aléas, de suspicions et de dénis de justice. Même s'ils sont arrivés avec quelques ressources personnelles (ce qui est rare !), et prêts à travailler dans un circuit officiel, ils finissent par se retrouver démunis et exclus de la société. Certains passent dans la clandestinité face à un refus d'accueil, ou même en cours de procédure – puisqu'aujourd'hui ils peuvent craindre d'être poursuivis jusqu'à l'intérieur des centres d'accueil, et expulsés avant même l'issue d'une procédure de recours devant le Conseil d'Etat...

Distinguer réfugiés politiques et économiques ? Oui, si cela se fait pour distinguer les trajets dans des procédures qui sont objectivement différentes ; non si cela recouvre un jugement quant à la légitimité de la démarche d'exil. Cette légitimité n'a pas grand chose à voir avec le statut auquel on peut prétendre : qu'il fuie la persécution d'un dictateur ou celle de la faim,

réfugiés est beaucoup plus lourd dans les pays pauvres que dans les pays riches ; il pèse essentiellement, selon le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, sur l'Afrique (sud du Sahara), le Moyen Orient et le Caucase ; mais aussi l'Afghanistan, l'Irak, Liberia, la Cisjordanie, la bande de Gaza, la Syrie, le Liban, la Jordanie.

Mais la question du droit d'asile et de l'accueil des réfugiés ne cesse d'occuper les devants de l'actualité en Europe, souvent sous l'angle des moyens ; or, souligne B. Hengchen² « l'effort demandé aux pays européens, qui serait trop important, est (donc) le même, - en proportion – que celui qui était fourni entre 1964 et 1975 sans que cela ne pose alors de grands problèmes ».

A quoi est lié ce changement de discours ? En partie sans doute au changement du contexte historique dans lequel se produit l'exil, et au profil des demandeurs d'asile, qui viennent parfois de pays dont on ne connaissait pas l'existence. Mais c'est loin d'être la seule raison.

Ce qui est essentiellement mis en avant pour expliquer l'impossibilité d'accueil, c'est une idée d'« invasion » (qu'il faut, nous l'avons vu

ci-dessus, remettre à sa juste place). Et aussi (c'est lié), une limite économique. Il est vrai que le nombre de pauvres augmente dans les pays européens ; la tentation est dès lors grande, au nom du réalisme, de prendre d'abord en charge « nos » pauvres - ceux d'ailleurs faisant concurrence à ceux qui n'ont pas les moyens de vivre ici. Mais cette vision laisse dans l'ombre une autre facette : s'il y a plus de pauvres, les riches sont par contre de plus en plus riches. Le problème est plus celui d'une dualisation de nos sociétés que de leur paupérisation.

La richesse produite ne diminue pas dans la vieille Europe, bien au contraire : « la pénurie des ressources correspond à un mythe dans le sens où le PIB européen est en augmentation constante depuis 1945, doublant, en francs constants, tous les trente à quarante ans suivant le cadre national. Les sociétés européennes n'arrêtent pas de produire de plus en plus de richesse (et celle-ci est de mieux en mieux prise en compte dans le calcul du produit intérieur brut). De plus, la croissance est présentée comme un phénomène linéaire – chaque année on attend la formation d'un chiffre d'au moins 3 % - alors qu'il est cumulatif : il s'agit de pourcents d'une masse de plus en plus grosse ! »⁴.

C'est en fait le monde entier qui se dualise de plus en plus, devenant « une succession d'îlots de prospérité et de richesse, flottant dans un océan de peuples à l'agonie »⁵.

Ce qui accroît la paupérisation dans nos pays, ce n'est donc pas la diminution des ressources, mais bien la répartition inégalitaire des ressources produites, orchestrée par un ensemble de mesures qui frappent avant tout les plus vulnérables. Et le changement de discours dont parle B. Hengchen vis-à-vis des réfugiés (qui touche aussi d'autres catégories de la population - les jeunes, les chômeurs,...) coïncide avec un changement de paradigme concernant le rôle de l'Etat : l'Etat social qui s'est érigé après 1945 a laissé place, depuis la « crise » des années 70, à un Etat dominé par une puissante logique économique.

L'Etat social posait l'intérêt collectif des populations comme finalité des politiques menées - le développement économique en

étant un simple outil ; il garantissait un arbitrage entre les forces socio-économiques. « L'Etat, le discours politique actuels, renversent l'ordre des priorités : l'affirmation du pouvoir de la rente privée (via les politiques de compétitivité, de libre circulation des capitaux, de brevetages privés systématiques et de plus en plus répandus) prime sur l'intérêt collectif des populations et devient une fin en soi »⁴. C'est ainsi que, alors que « la faisabilité d'une société d'égaux n'a jamais été aussi grande »⁵, le discours dominant est celui d'une pénurie des ressources justifiant le détournement des richesses produites (par les travailleurs) vers les circuits de la spéculation.

Une telle logique se soutient, non seulement d'une falsification des enjeux réels, mais aussi d'un morcellement du groupe social, ce qui facilite la mise en concurrence de sous-groupes (jeunes et vieux, travailleurs avec contrat normal et sous-statutaires, chômeurs et allocataires sociaux, hommes et femmes...). En l'occurrence, les « sans papiers » (qu'ils soient ou non-demandeurs d'asile politique) ne constituent que la frange extrême et emblématique d'une marginalisation qui frappe aussi les plus vulnérables des autochtones : « la rentabilité du capital a toujours eu besoin de zones marginales autour du noyau dur des salariés (adultes, mâles, belges et qualifiés). Parce qu'il y a des petits jobs peu productifs, mais nécessaires, qu'il serait coûteux d'automatiser – et mal vu de confier à des enfants, du moins de ce côté-ci de la Manche. Mais aussi parce que toute division objective du monde du travail permet de maintenir une pression à la baisse sur les conditions salariales »... « Ah, le rêve de petits vieux dociles, dotés d'une infirmité de base et obligés d'offrir leurs services, en toute liberté et en toute flexibilité, pour quelques euros... Tout comme la clandestinisation systématique des travailleurs sans papier permet aujourd'hui à d'importants secteurs économiques de réaliser une « délocalisation sur place », la légalisation du « sous-travail » de seniors précarisés pourrait être demain très fonctionnelle à un « marché » de l'emploi toujours avide de flexibilité »⁷.

Des mécanismes puissants, dépassant les états nationaux, sont aussi à l'œuvre, plus ou moins en sourdine : à la directive Bolkestein, et à l'Accord général sur le commerce des services

(4) Cahiers marxistes 231, juillet-août 2005, Corinne Gobin : La contre-réforme de l'Union européenne : contre la sécurité sociale, collective et démocratique) + Van Kerisbilk ?

(6) CM Jacques Nikonoff, la Banque mondiale et la théorie des trois piliers, xx.

(7) Bernard Cassen, « Petits arrangements sur le dos des salariés », le Monde Diplomatique novembre 2005.

s'ajoute un autre front de « libéralisation » du travail, cette fois-ci à l'échelle mondiale, connu à l'Organisation mondiale du commerce sous le nom de « mode 4 », relative à la « délocalisation sur place » de travailleurs qualifiés : « une firme indienne de services informatiques peut ainsi détacher un ingénieur en Italie, dans le cadre d'un contrat de travail indien préalable et pour une prestation limitée dans le temps... ; au lieu que l'entreprise italienne fasse écrire un logiciel en Inde (ou rémunère au noir un sans-papiers qualifié, elle obtient le même résultat en « important » provisoirement en Italie, en toute légalité, un Indien payé au salaire indien. L'intéressé n'acquiert aucun droit de séjour, il peut être rapatrié à tout moment, et il se trouve en concurrence directe avec un ingénieur italien payé trois ou quatre fois plus, et auquel son entreprise ne se privera pas de rappeler plus ou moins discrètement cette différence... Une forme particulièrement sophistiquée de dumping social »⁷.

Le risque primordial n'est donc pas, à l'heure actuelle, celui que représenterait une pas invasion de réfugiés en Belgique : il n'y a pas d'invasion, et ce ne sont pas les réfugiés qui menacent notre bien-être – y compris celui des plus pauvres - mais bien le démantèlement de la sécurité du travail, des acquis sociaux et des politiques sociales, la marchandisation de la santé, de l'éducation, de la culture, la libéralisation des services publics...

Comment penser aux limitations de l'exil ?

Toutes ces réflexions ne signifient pas qu'il faille se résigner à voir augmenter les mouvements migratoires. Avant tout parce que l'exil représente quasiment toujours une souffrance, qui résulte d'une souffrance - celle de voir ses enfants dépérir dans la guerre, le désastre économique et social, le totalitarisme ; et qui produit de nouvelles souffrances – individuelles mais aussi sociales, particulièrement quand les réfugiés fuient vers des pays pauvres, ce qui est majoritairement le cas.

La tendance qui domine actuellement dans les pays industrialisés consiste à limiter l'accès au territoire – frontières fermées à l'immigration, interprétation restrictive de la Convention de Genève (devoir fournir la preuve que l'on risque, ou que l'on a, été persécuté), mesures de rétention, d'intimidation et d'expulsion frôlant ou dépassant les limites de la légalité. Ces stratégies semblent les plus faciles, les plus visibles, les plus rapides ; elles peuvent, sans trop de mal, recueillir le consensus tacite de populations locales fragilisées par les conséquences du néo-libéralisme, et peuvent même servir les chantres de celui-ci : rien de tel que de désigner un ennemi extérieur pour détourner l'attention des réelles causes de l'insécurité...

Mais de telles stratégies sont essentiellement hypocrites : elles permettent avant tout de « fabriquer des clandestins », qui viendront gonfler les contingents de main-d'œuvre sous-payée, flexible, sans lesquels certains secteurs ne pourraient engranger les profits auxquels ils aspirent³ – et grâce auxquels il est possible d'attiser une crainte permettant de maintenir la pression sur les salaires et crainte du chômage – crainte propice à l'abandon résigné des protections sociales.

Ces stratégies augmentent le risque de refuser des personnes (et les plus vulnérables d'entre elles) ayant des raisons de craindre les persécutions en cas de retour au pays. Elles accroissent aussi l'instabilité et la paupérisation des candidats réfugiés, ainsi que les problèmes psychologiques et les souffrances liées à l'exil. De telles stratégies dès lors enlèvent la possibilité de s'intégrer à des gens qui en auraient eu les moyens ; l'efficacité de ces stratégies s'avère limitée un nombre croissant de personnes entrent dans la clandestinité, après refus de leur demande d'asile ou en cours de procédure - ceux qui prennent la voie de l'exil sont le plus souvent prêts à affronter tous les risques, y compris la mort, pour échapper aux situations qu'ils se sont résolus à fuir.

Enfin, on voit difficilement comment arriver à une fermeture totalement efficace des frontières sans mettre en place un système policier – coûteux ! - dont on n'ose pas rêver... à moins d'accepter que les récents événements de

Melilla ne fassent partie de la règle du jeu...

Et là surgit un autre risque, celui que la logique de l'« Europe forteresse » fait courir à la démocratie et à l'humanité des sociétés modernes. En effet, pour que leur population accepte des mesures limitant la dignité et les droits humains, il faut bien que les « autres » lui apparaissent comme radicalement étrangers, inacceptables, dangereux... ce qui fait le lit non seulement des mouvements racistes et xénophobes - lesquels profitent déjà largement du « climat d'insécurité », de la « menace terroriste » etc. ; mais aussi des chantres d'un néo-libéralisme sauvage qui, au nom d'un primat économique, organisent la captation des richesses en laminant les droits démocratiques et sociaux. La banalisation de l'atteinte aux droits fondamentaux menace l'ensemble de la population, les autochtones autant que les autres^C.

On peut aussi agir sur les réseaux : c'est une évidence, puisqu'ils deviennent de plus en plus criminels – mais ils ne cessent de parfaire leur habileté, leur professionnalisme, leurs pratiques criminelles... la lutte contre les réseaux ne semble pas diminuer les tentatives de fuir les pays d'origine, fussent-elles vouer à l'échec ou à la mort : les gens ne quittent pas leur pays à la légère, ils restent prêts à affronter les pires risques, qui leur paraissent toujours moins pires que ce qu'ils fuient.

Les politiques de restrictions s'accompagnent donc non seulement d'un discours stigmatisant, mais aussi voire surtout d'une analyse qui déplace le problème et détourne les gens des « vrais » profiteurs. Les racines profondes de l'exil – qu'il soit directement de nature politique, ou, de manière plus complexe, intriqué à une détresse économique, sont à chercher aujourd'hui plus que jamais, du côté de l'inéquité de la répartition des richesses, entre pays pauvres et pays riches, et à l'intérieur des pays riches. Mais en détournant ainsi les populations de cette analyse on les prive des capacités de désigner et donc de lutter contre les racines de la paupérisation – la leur et celles des autres.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile proprement dit, il importe avant tout de

respecter la lettre et l'esprit de la convention de Genève. La Belgique a signé ce texte : elle doit donc s'y conformer « de bonne foi », ce qui va plus loin qu'une élémentaire position légaliste. En effet, certains termes sont actuellement interprétés de manière restrictive et sans lien avec l'esprit du texte : l'Office des étrangers tend à développer une « culture » de suspicion qui entraîne des pratiques douteuses et un détournement de l'esprit de la Convention de Genève (cf réfugiés Iraniens devant donner les preuves de persécution, alors que, lorsqu'ils pensent avoir été fichés dans une manif, ils ont toutes les raisons de vouloir fuir avant d'être portés disparus...).

La Ligue des Droits de l'Homme et le Haut Commissariat aux réfugiés, entre autres, encouragent les gouvernements à appliquer de manière plus large des critères d'admission au statut de réfugié, et à définir d'autres formes de protection visant les personnes fuyant une situation générale de conflit et de violence : cela pourrait diminuer le nombre de personnes entrant dans l'illégalité faute de statut adapté à leur situation, ainsi que la méfiance, la suspicion attachées à ces personnes. Et cela donnerait aussi une vision plus réelle, et dès lors plus gérable des mouvements migratoires.

Les mêmes organismes souhaiteraient des mesures particulières dans le cas des femmes, souvent victimes de persécutions d'ordre sexuel, que ce soit dans les guerres ou dans les situations civiles de certains pays. Et ils lancent une alerte quant aux réfugiés irakiens renvoyés chez eux alors qu'un état de trouble permanent a succédé à la guerre... on le voit, l'humanité imposerait d'accueillir plus de personnes en souffrance - endiguer l'exil sera impossible sans changer le monde...

Par ailleurs, les conditions d'accueil devraient respecter la dignité humaine, ce qui n'est pas toujours le cas. Organiser ces conditions, cela passe aussi par des budgets, la formation des acteurs, leurs conditions de travail, les procédures, et la culture des institutions... Cela impliquerait, comme pour beaucoup de questions de société, de redéfinir la mission de l'état et l'ensemble des rapports de force... Utopique encore ? mais faut-il y renoncer ?

C. Ou, comme dirait joliment... les « délinquants » autant que les « français »...

Le Haut Commissariat aux réfugiés suggère aussi de développer des mécanismes de protection dans les pays voisins des pays concernés : organiser des modes d'établissements temporaires en fonction de l'évolution des conflits dans les pays d'origine. Les retours en cas d'apaisement des conflits pourraient alors être envisagés de manière plus humaine et plus constructive ; l'expérience (Haïti, Philippines) montre qu'une partie des personnes ainsi accueillies retourne dans leur pays d'origine une fois la menace écartée. Ou encore, offrir la possibilité d'avoir un visa spécial, ou de créer des bureaux du Haut Commissariat aux réfugiés dans les pays d'origine, offrant la protection aux personnes menacées.

Plus globalement, si l'on se préoccupe de l'ensemble des personnes qui s'exilent pour une raison ou pour une autre, il est impossible de faire l'impasse sur la mondialisation, la marchandisation du monde : on ne peut pas imaginer que si le monde continue à fonctionner selon les modalités actuelles, la pauvreté ait la moindre chance d'un jour reculer. La position la plus juste me semble celle d'une solidarité active entre toutes les victimes du néolibéralisme sauvage et de la déshumanisation, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, réelles ou potentielles, actuelles ou futures (nos petits-enfants).

Cela revient à dire que l'urgence est de soutenir toute politique, tout discours, toute analyse mettant en question la prédominance de l'économique sur le politique, que ce soit face à la problématique des réfugiés ou à toute autre problématique : captation des ressources par des minorités, privatisation, licenciements abusifs, exclusion des chômeurs, délocalisations, dette du Tiers-Monde : c'est le même combat.

Utopie ?

(0) « L'Europe-forteresse va droit dans le mur de la honte », *Appel européen pour la dignité*, Ligue des Droits de l'Homme.

(2) Politique d'immigration : sortir de l'impasse.